ARTS & SPORTS A VILLEBON

Place du 8 Mai 1945 91140 Villebon sur Yvette © 01 60 10 48 58/06 46 88 48 52 www.asv.asso.fr

Saison 2025 / 2026 DEMANDE D'INSCRIPTION (*)



STAGE DE REFECTION DE SIEGES -

29 novembre et/ou 6 décembre 2025

Date d'inscription :					
Nom :	Prénoi	m :	: Né(e) le : M / F (**)		
Adresse :					
Code Postal :Ville :					
Mail :					
□ Domicile : □ Mobile :					
(**) Masculin/Féminin - Rayer la mention inutile					
(*): L'inscription n'est définitive qu'après l'accord du responsable d'activité, le règlement total de l'adhésion et de la cotisation.					
DATE DU STAGE	HORAIRE	DUREE	LIEU	PRIX DU STAGE	
♦ Samedi 29 nov 2025♦ Dimanche 6 déc 2025	09h00-12h00 13h000-16h00 pour chaque journée	6H00 par journée	ATELIER DES ARTS Rés. Les Casseaux 37 rue des Casseaux VILLEBON	☐ 1 jour = 70€ ☐ 2 jours = 140€ Chaque journée de stage ne pourra se dérouler que sur la base de 5 élèves inscrits	
☐ <u>Droit à l'image</u> : J'accepte que les photos prises lors de l'exercice de cette activité soient utilisées sur le site Internet ou dans les documents de l'ASV destinés au public.					
Validation : Date :		Dates limite d'inscription au stage : Lundi 24 novembre 2025			
A REGLER		Règlement :			
Cotisation Stage :70 € x j = €		En espèces Chèque à l'ordre de l'ASV Chèque vacances ANCV			
+ Pour les non adhérents ASV 2025-2026 Adhésion forfaitaire ASV/stage : 5 €		Stage Adultes de réfection de sièges (voltaire, cabriolet, chaises, etc.) Les sièges doivent être préalablement dégarnis (bois brut)			
TOTAL: €		Les fournitures nécessaires pourront être achetées auprès du professeur au début du stage.			
Quota minimum des inscrits : 5 élèves					

RESPONSABLE : Isabelle LÉCUREUR - № 06 59 26 52 49

ATELIER DES ARTS ASV - № 06 46 88 48 52 — asvatelierdesarts@orange.fr

<u>Informatique et libertés</u>: Le droit d'accès et de rectification des données vous concernant dans notre fichier informatisé (déclaré auprès de la CNIL) peut s'exercer auprès du secrétariat. Ces données sont réservées à l'usage exclusif de la gestion de l'ASV